



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Brexit - Accord de libre-échange

Question écrite n° 26208

Texte de la question

M. Grégory Besson-Moreau interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur le futur accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Grande-Bretagne. S'entendre et ratifier une relation post-Brexit d'ici la fin de 2020 comme le demande le Premier ministre britannique Boris Johnson sera un immense défi. Après l'excellent et remarquable travail de M. Michel Barnier, Boris Johnson a déclaré qu'un accord commercial ambitieux serait conclu « sans alignement sur les règles de l'UE, mais plutôt avec un contrôle de nos propres lois et des relations étroites et amicales ». Cette déclaration inquiète à Bruxelles car elle signifie qu'il pourrait chercher à faire de la Grande-Bretagne un nouveau Singapour, essayant de vendre des marchandises dans l'UE à un prix plus bas en abaissant le niveau des normes qui protègent les travailleurs, les consommateurs et l'environnement. Il aimerait connaître la position de la France sur ce point et le soutien unanime accordé à M. Michel Barnier dans son mandat de négociateur.

Données clés

Auteur : [M. Grégory Besson-Moreau](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26208

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Europe](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 30 mars 2020

Question publiée au JO le : [28 janvier 2020](#), page 539

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)